



HAL
open science

Nouvelles méthodes, nouveaux enjeux et objets en histoire de la philosophie

Lina Davy

► **To cite this version:**

Lina Davy. Nouvelles méthodes, nouveaux enjeux et objets en histoire de la philosophie. Nouveaux enjeux dans l'étude de la modernité, Lina Davy; Benjamin Loeillet; Marie-Frédérique Pellegrin; Clément Raymond, Nov 2022, Lyon, France. hal-04615981

HAL Id: hal-04615981

<https://hal.science/hal-04615981>

Submitted on 20 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Journée d'études « Nouvelles méthodes, nouveaux enjeux et objets en histoire de la philosophie »

Introduction

Ce projet de recherche a été initié par un constat simple : en quatre années de cursus philosophique à l'université, seule une poignée de philosophes femmes ont été évoquées. Le peu de femmes philosophes qui m'ont été enseignées au cours de mon cursus universitaire étaient mobilisées lors de cours de philosophie du droit, spécifiques à la double licence droit-philosophie ; à savoir, entre autres, Martha Nussbaum, Hannah Arendt ou encore Olympe de Gouges. Le constat est clair et massif : les cours de licence et de master en philosophie n'évoquent que très peu, voire n'évoquent pas de femmes philosophes.

Les premières questions qui ont découlé de ce constat sont les suivantes : d'où vient cette disparité, au sein de l'enseignement universitaire, entre les hommes et les femmes philosophes ? Les femmes sont-elles moins présentes au sein de la discipline, ou l'histoire de la philosophie a-t-elle, au cours des siècles, invisibilisé les femmes philosophes ?

Au cours de mon cursus universitaire, et plus particulièrement dans le cadre de mon master 2, j'ai eu la chance d'étudier au sein de l'École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) située à Villeurbanne. Cette école nationale forme aux métiers des bibliothèques et de l'édition. Dans le cadre de mon master, j'ai réalisé un stage en tant qu'assistante documentaliste dans un laboratoire de recherche. J'ai par la suite pris un poste de bibliothécaire au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à Paris. Toutes ces expériences m'ont familiarisé avec l'objet d'études que sont les dictionnaires. C'est à partir de cette expérience et de cette familiarité acquise au cours de mes études concernant les fichiers, les recueils et les inventaires que j'ai décidé de m'intéresser au référencement des femmes philosophes dans les dictionnaires modernes.

- I. Nouvelles méthodes et nouveaux objets en histoire de la philosophie : les dictionnaires biographiques, témoins de la présence des femmes dans l'histoire de la philosophie

A. Originalité de mon corpus : le choix des dictionnaires

Les dictionnaires sont des ouvrages et des supports qui rendent compte à la fois des connaissances et des personnes renommées d'une certaine époque, ils sont témoins de l'état d'une société à une époque donnée. Corinne Doria, pour *La revue d'histoire du XIX^e siècle* explique : « Loin d'être de simples outils pour l'écriture de l'histoire, [les dictionnaires] ont été au fil du temps des instruments pour construire (et détruire) les renommées et des dispositifs pour appréhender le monde politique et social. »¹.

Tout dictionnaire accueille ce qu'une société considère comme important, significatif au moment de sa parution. Le dictionnaire est donc bien un témoignage en même temps qu'un état des lieux culturel en un temps t.

Il est donc parallèlement un filtre, un classement des noms qui méritent ce témoignage en les inscrivant dans ses pages.

Le dictionnaire, biographique ou non, est un outil paradoxal. Au moment où le dictionnaire est publié, il est témoin de la société donnée. Si c'est un dictionnaire linguistique, il est témoin du langage à un instant t, si c'est un dictionnaire biographique, il est témoin de *qui* la société considère comme influent, savant, notable. Cependant, et alors même qu'il est témoin, à vocation neutre et objective, le dictionnaire est l'outil sur lequel on s'appuie, *a posteriori*, pour analyser une période donnée. En ce sens, il est le filtre qui permettra par la suite de déterminer « l'historique » : le langage utilisé, l'état de fait de la science, les individus ayant participé à l'Histoire.

Ici, mon travail porte plus particulièrement sur les dictionnaires biographiques. Définis par Nicole Pellegrin, dans son article *Ordre alphabétique et désordres intimes : Marguerite de Valois dans quelques dictionnaires biographiques des XVIII^e et XIX^e siècles* comme étant des ouvrages qui « accumulent des listes de notices classées par ordre alphabétique et narrent, de

¹ Doria, Corinne. « Jean-Luc CHAPPEY, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputations des Lumières à Wikipédia*. Seyssel, Champ Vallon, « La chose publique », 2013, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2015/2 (n° 51), p. 205-206.

façon brève, des vies d'individus »², les dictionnaires biographiques peuvent être les témoins de la présence ou de l'absence des femmes dans une sphère intellectuelle quelle qu'elle soit.

Mon travail se demande plus précisément s'il existe des femmes qui soient reconnues par les dictionnaires modernes non seulement comme participant à la vie intellectuelle de l'époque mais à sa vie spécifiquement philosophique.

Il est en premier lieu important de noter la temporalité du travail qui a été initié. Le corpus de recherche démarre au premier dictionnaire connu, et reconnu comme tel, qui recense les femmes de renom, pour leurs qualités intellectuelles et/ou leur importance au sein de la société à laquelle elles appartiennent. Dans son ouvrage *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Linda Timmermans évoque le « genre inauguré »³ par Boccaccio Giovanni lorsqu'il publie en 1374 *Le livre des femmes nobles et renommées*, traduit anonymement en français en 1403.

Je note dès à présent que ce premier dictionnaire n'est pas mixte. Il est tout particulièrement dévolu aux femmes. Ce sera donc un des enjeux de mes recherches : est-ce que seuls les dictionnaires non mixtes recensent des femmes philosophes ? Et pour ce faire, mon corpus comprend donc tous les dictionnaires biographiques modernes en langue française.

Le reste du corpus est postérieur à cet ouvrage, et se concentre davantage sur les dictionnaires datés du XVII^e et du XVIII^e siècles. Je dois donc procéder à un double recensement : à la fois le recensement des dictionnaires biographiques modernes, mais aussi celui des éventuelles femmes philosophes dans ces dictionnaires.

→ L'originalité de mon corpus induit donc une originalité dans ma méthode. De manière sans doute un peu surprenante pour une doctorante en philosophie, ce ne sont pas d'abord des textes

² Pellegrin, Nicole. « Ordre alphabétique et désordres intimes : Marguerite de Valois dans quelques dictionnaires biographiques des XVIII^e et XIX^e siècles ». *De Marguerite de Valois à la reine Margot*, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 176.

³ Timmermans, Linda. *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*. Honoré Champion, 2005, p.21.

philosophiques que je vais étudier mais des notices biographiques, ce qui est bien différent. Le premier temps de la méthode consiste donc en un double recensement.

B. Originalité de mon objet d'études : les notices biographiques

Le format particulier du dictionnaire a guidé la méthode. En effet, un dictionnaire biographique procède par catégories bien identifiées : homme politique, poète, romancier, explorateur, physicien, etc.

La difficulté la plus immédiate (et la plus intéressante philosophiquement pour moi pour la suite de mes recherches) est donc de savoir comment ces dictionnaires parlent des femmes de lettres (au sens large du terme pour l'instant).

Comment désignent-ils les femmes participant à la république des lettres ? Autrices ? Mais de quel type : poétesse, académicienne, actrice (rédaction + jeu dans la pièce en question) ? Femmes savantes ? Mais dans quels domaines et au moyen de quelles activités ? Muse ou interlocutrice d'un philosophe ? Mais avec quel statut ? Femme de / fille de ? Est-ce alors une manière détournée de reconnaître leur présence réelle dans cette république savante ? → Toutes ces questions guident mes recherches.

Ce travail de recherche nécessite donc une collecte des données dont la méthode est rigoureuse : pour chaque dictionnaire qui compose le corpus, chaque notice biographique concernant une femme dont le travail apparaît de près ou de loin être un travail philosophique est récoltée et conservée dans un fichier.

En effet, pour chaque notice de femme, je note et j'analyse différents points que je vous expliciter ici. Mais il est avant essentiel de comprendre que ces femmes sont différemment qualifiées : savante, académicienne, religieuse, mais rarement – jamais ? – philosophe.

- **La première étape est d'analyser de quelle manière l'auteur ou l'autrice du dictionnaire évoque la personnalité.**

Parle-t-on d'elle en référence à son mari, son frère ou son père ? Ses vertus sont-elles mentionnées ; sa beauté, sa pureté, sa bienfaisance ? *A contrario*, est-ce qu'il est question uniquement de ses qualités intellectuelles ? On peut ici prendre l'exemple de la notice d'Anne

de France dans le dictionnaire de Boudier de Villemert⁴. Elle est décrite comme la « fille de Louis XI, femme bouillante et spirituelle [qui] gouverna pendant la minorité de son frère avec la fermeté d'un Roi. ». Cette courte notice, une seule phrase, est très intéressante.

- Tout d'abord, et c'est un constat récurrent, la femme intellectuelle, ici Anne de France, est considérée par le biais de ses relations masculines. Elle est, avant toute chose, la fille de Louis XI. « Fille de » est sa première caractéristique, le premier moyen de l'identifier.
- Après son identification comme « fille de », en l'occurrence, fille de Louis XI, la notice nous apprend que Anne de France est « une femme bouillante et spirituelle ». L'ordre des mots est ici essentiel : bouillante vient avant spirituelle. Anne de France est « fille de », puis « bouillante ». Bouillante, ici utilisé au sens figuré, signifie « emportée, ardente ». Anne de France est une femme ardente, c'est une femme guidée par ses sentiments, qui n'est pas dans la mesure ni la retenue. Puis, finalement, Anne de France est « spirituelle ». L'utilisation de cet adjectif est assez ambiguë : est-elle religieuse, ou est-elle dotée d'un esprit fin, d'un esprit philosophique ? L'Histoire nous confirmera que cette dernière était dotée d'une intelligence rare.

Pour guider mes recherches, je dois être sensible à la diversité des modes d'écriture et de publication des œuvres féminines à l'époque moderne.

- **La deuxième étape est celle de l'analyse des productions intellectuelles de la femme intellectuelle en question.**

Quel genre d'ouvrages ou de travaux lui attribue-t-on ? Est-elle l'auteurice d'un recueil de poèmes, d'une pièce de théâtre ou encore d'un mémoire ? A cette période de l'histoire – ici rappelons-le, la fin du Moyen-Âge et toute l'époque moderne –, les textes philosophiques rédigés par des femmes n'ont pas la forme des textes philosophiques que l'on connaît et que l'on étudie aujourd'hui. Souvent, la réflexion philosophique, pour des raisons d'esthétique mais

⁴ Pierre-Joseph Boudier de Villemert, *Notice Alphabétique des Femmes célèbres en France*[*Le Nouvel Ami des femmes ou La Philosophie du sexe. Ouvrage nécessaire à toutes les jeunes personnes qui veulent plaire par des qualités solides : Avec une Notice Alphabétique des Femmes célèbres en France*], Amsterdam/Paris, Monory, 1779.

avant tout de publication, prend la forme d'un poème sur l'amitié, d'une pièce de théâtre engagée ou d'un ouvrage de réflexion sur la Bible.

Pour illustrer mon propos, prenons l'exemple de Madame Thiroux d'Arconville.

Dans son dictionnaire⁵, Fortunée Briquet la présente ainsi :

« ARCONVILLE, (Madame Thiroux d') vécut vers la fin du 18e siècle. Elle joignit à l'étude de la physique et de la chimie, celle de la morale, de la littérature et des langues. Le mérite des ouvrages qu'elle composa, lui donne des droits à l'estime de ses semblables. Ses écrits parurent anonymes. Elle avait dit, en parlant des femmes : « Affichent-elles la science ou le bel esprit ? si leurs ouvrages sont mauvais, on les siffle ; s'ils sont bons, on les leur ôte ; il ne leur reste que le ridicule de s'en être dites les auteurs ». Il paraît que Madame d'Arconville n'avait d'autre but, en écrivant, que celui de se rendre utile. On lui doit : Avis d'un Père à sa Fille, traduit de l'anglais, d'Halifax, 1756, in-12. Le style de cette traduction est élégant et facile. -- Leçons de Chimie, traduites de l'anglais, de M. Shaw, 1759, in-4. Elle releva les erreurs qui sont dans l'original, et elle ajouta aux expériences du docteur anglais, les découvertes qui se firent depuis l'époque où ces leçons avaient été publiées en Angleterre, jusqu'à celle où parut la traduction qu'elle en donna en français. Le discours préliminaire qu'elle a mis à la tête de cet ouvrage, lui fait beaucoup d'honneur. Elle y décrit la naissance et les progrès de la chimie. -- Pensées et réflexions morales sur divers sujets, 1760-1766, in-12. Il en est qui sont marquées au coin de la justesse. -- De l'Amitié, 1761, in-8. Non-seulement elle traita de l'amitié en général, mais elle sut y attacher un nouvel intérêt, en caractérisant les différentes sortes d'amitié [...]. »

Ce traité sur l'amitié, publié à Amsterdam en 1761, en voici un extrait, et plus particulièrement l'introduction du traité, qui définit la notion d'amitié en suivant les codes de la définition philosophique.

(Re transcription en français moderne par moi-même, texte complet dispo sur Gallica)

« L'AMITIÉ est un sentiment dont notre âme seule est affectée ; c'est le lien des cœurs vertueux et tendres⁶, c'est leur aliment. Sans lui, abandonnés à nous-mêmes, errants sans cesse de désirs en désirs, nous cherchons, par une espèce d'instinct, un objet digne de notre attachement, et qui puisse satisfaire le besoin que nous avons d'aimer.

⁵ Fortunée Briquet, *Dictionnaire historique, biographique et littéraire des Françaises et étrangères naturalisées en France*, Paris, Treuttel et Würtz, 1804.

⁶ Ô divine amitié, félicité parfaite / Seul mouvement de lame où l'excès soit permis / Compagne de mes pas dans toutes mes demeures / Dans toutes les saisons et dans toutes les heures / Sans toi, tout homme est seul ; il peut par ton appui / Multiplier son être, et vivre dans autrui. VOLTAIRE, Discours sur la Modération.

Malheureux ceux qui ne l'éprouvent pas ! Ils pourront quelquefois avoir des plaisirs ; quoique la véritable amitié ait des traits frappants qui doivent la faire aisément distinguer de celle qui n'en a que l'apparence, la plus grande partie des hommes, qui ne voit presque jamais que la superficie, prend souvent son masque pour elle. La réalité échappe au vulgaire, il ne saisit que son ombre, et l'original et quelquefois même méprisé ; tandis qu'on encense ses copies. Il y a très-peu d'attachements purs ; l'amour-propre y entre presque toujours pour quelque chose ; et ce qu'on décore du nom d'amitié dans le monde, n'est pas exempt de cet alliage. On a mis de la gloire au bonheur d'aimer, et la vanité est devenue la récompense du sentiment. Dire qu'on aime, c'est faire éloge de son cœur. Il est permis, il est beau même de se vanter sur cet article. On est applaudi sans examen. C'est un genre de réputation qui n'est point sujet à rivalité, et qu'on acquiert à peu de frais. Il ne s'agit, pour la mériter, que d'exagérer la sensibilité. C'est un rôle à jouer que celui d'ami tendre, même jusqu'à l'excès. C'est un moyen d'attirer les yeux du Public. Que de gens ont besoin d'une pareille ressource pour n'être pas ignorés ! Faut-il s'étonner si on l'emploie si souvent ? »

Ces propos sont une analyse philosophique de ce qu'est « l'amitié », un sujet philosophique essentiel depuis les analyses d'Aristote dans *l'Éthique à Nicomaque*. Ce sujet appartient au domaine de la philosophie dite pratique, et Madame Thiroux d'Arconville en reprend tous les codes. L'amitié est définie comme un « sentiment », et est rattachée à des concepts philosophiques : l'âme, le désir, l'amour-propre. L'autrice fait une distinction conceptuelle claire entre les relations superficielles, qui apportent un plaisir éphémère, et l'amitié, la « véritable amitié », qui touche l'âme et ne peut être partagées que par des cœurs « vertueux et tendres ».

Trente-six ans plus tard, en 1797, Kant conceptualisera philosophiquement l'amitié dans sa *Doctrine de la vertu, 2e partie : Métaphysique des mœurs*, p. 149, et écrira « L'amitié est [...] quelque chose de si tendre (*teneritas amicitiae*) dans la douceur de la sensation d'une possession réciproque s'approchant de la fusion en une personne, que, si on la laisse reposer sur des sentiments et si l'on ne soumet pas cette communication réciproque [...] à des principes ou à des règles rigides qui gardent de la familiarité et qui limitent l'amour réciproque par les exigences du respect, elle sera à tout instant menacée d'interruption ».

Eliane Viennot, à propos de la production intellectuelle des femmes au moment de la Querelle, analyse⁷ :

⁷ <https://www.elianeviennot.fr/Querelle.html>

« Que [la femme intellectuelle dans la modernité] soit feutrée ou violente, qu'elle prenne un tour sérieux ou cocasse, qu'elle en appelle aux raisonnements ou aux émotions, qu'elle s'exprime en traités, pamphlets, pièces de théâtre, romans, tableaux..., elle a porté sur à peu près tous les terrains, du pouvoir suprême aux relations amoureuses, en passant par le travail, la famille, le mariage, l'éducation, le corps, l'art, la langue, la religion... Loin d'être un « jeu littéraire », comme on l'a parfois dit, elle s'est développée en écho aux efforts concrets des acteurs et actrices de la société pour empêcher, ou au contraire pour permettre l'accès des femmes et des hommes aux mêmes activités, aux mêmes droits, aux mêmes pouvoirs, aux mêmes richesses, à la même reconnaissance. Et elle a durablement formaté nos sociétés et nos esprits quant aux manières de penser et d'organiser les relations entre les sexes. »

L'étude de la manière dont on présente les femmes intellectuelles (terme évidemment anachronique que j'utilise par commodité ici) et de leurs productions intellectuelles mêmes doit s'accompagner d'une étude de leur qualification.

- **La troisième étape est l'identification de la qualification.**

De quoi est qualifiée cette femme de renom ? Rarement, si ce n'est jamais, de philosophe. Il sera question de savoir si on la désigne comme savante, mathématicienne, poétesse, autrice, académicienne ou encore religieuse.

Le premier constat qui a été fait est le suivant : la qualification intellectuelle est très peu utilisée dans les notices, et ce schéma se retrouve dans tous les dictionnaires.

Plusieurs exemples :

- Boudier de Villemert : Anne de France (évoquée précédemment) « [234] BEAUJEU (Duchesse de), fille de Louis XI, femme bouillante et spirituelle, gouverna pendant la minorité de son frère avec la fermeté d'un Roi. »
- Fortunée Briquet : Catherine Descartes « DESCARTES, (Mademoiselle) fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, et nièce du philosophe René Descartes, justifia par ses ouvrages les louanges qu'on donna à son savoir et à ses talents. [...] Malgré son mérite, elle vécut très-sédentaire à la campagne, dans le fond de sa province. Cependant elle eut des liaisons avec les personnes les plus célèbres de son temps. Elle fut amie de Mademoiselle de la Vigne et de Mademoiselle de Scudéry. Elle

mourut à Rennes vers l'an 1706. Ses productions ont été insérées dans différents recueils. [...] »

- Philibert Riballier et Catherine Cosson⁸ : Christine de Pizan « [411] PISAN, (Catherine) fille de Thomas Pisan, fameux Astrologue, et parvenu par ce talent à la plus haute faveur auprès de Charles V, Roi de France. Catherine avait été amenée très-jeune en France. A mesure qu'elle avançait en âge, elle s'acquies une si grande réputation pour sa beauté, son esprit et la faveur dont son père jouissait, qu'elle fut de très-bonne heure recherchée en mariage. [...] M. Le Bœuf a écrit la vie de cette illustre femme. [...] Le savant Claude Joly, Chantre à l'Église de Paris, a mis dans le nombre des Livres faits pour l'institution des Princes, le Trésor de la Cité des Dames et le Chemin de long-étude, qui font partie des ouvrages de cette Dame. [...] »

Anne de France et Catherine Descartes ne sont pas qualifiées, tandis que Christine de Pizan est qualifiée de « femme illustre », une expression qui revient souvent et qui semble englober une très large catégorie de femmes à l'origine d'une production intellectuelle, qu'elle qu'en soit le type. Alors que les hommes cités dans ces mêmes notices sont eux bien qualifiés : « philosophe René Descartes », « Thomas de Pisan fameux astrologue », « le savant [et chantre] Claude Joly ».

Même si la qualification est très peu utilisée dans les notices, certaines exceptions sont à noter. L'adjectif « savante » est celui qui semble se rapprocher de la qualification de femme philosophe, et on le voit apparaître dans certaines notices.

Quelques exemples :

- Fortunée Briquet : Algasie « ALGASIE, vécut à Cahors dans le 5e. siècle. Elle s'adonna particulièrement à l'étude de la théologie. Cette **savante** écrivit à S. Jérôme une lettre dans laquelle elle lui propose onze questions sur divers points de morale ou de doctrine. S. Jérôme dans sa réponse (liv. Ier, épît. 42.) la compare à la reine de Saba. »

⁸ Philibert Riballier et Charlotte-Catherine Cosson de La Cressonnière, *De l'éducation physique et morale des femmes, avec une notice alphabétique de celles qui se sont distinguées dans les différentes carrières des sciences & des beaux-arts, ou par des talens & des actions mémorables*, Paris, chez les frères Estienne, 1779.

- Boudier de Villemert : Christine de Pizan « [239] CHRISTINE De Pizau, **savante** sous Charles VI, elle lui dédia le chemin du grand étude. »

- **Enfin, la dernière étape est la comparaison avec les autres dictionnaires biographiques.**

Cette femme fait-elle l'objet d'autres notices biographiques ? Si oui, comment ? Dans quel dictionnaire la notice est-elle la plus longue ? Évoque-t-on sa vie maritale dans une notice, et ses publications dans une autre ?

Si on reprend l'exemple d'Anne de France, sa notice biographique dans le dictionnaire de Bourdier de Villemert ne fait qu'une seule phrase, tandis que sa notice biographique dans le dictionnaire d'Hilarion de Coste⁹ fait 6 pages. Qu'est-ce qui justifie une telle différence ?

Ce travail de comparaison permet de prendre du recul sur l'objet de la recherche lui-même. A cet égard, une question m'intéressera tout particulièrement : est-ce que les dictionnaires rédigés par des femmes sont différemment organisés que ceux rédigés par des hommes ?

→ Ces questionnements peuvent mener à une réflexion philosophique sur l'histoire de la philosophie elle-même et la manière dont elle s'élabore ; ce qui constitue un des horizons de réflexion de mon travail.

Pour étudier ces différents points, plusieurs outils de documentation sont utilisés. A ce stade des recherches, l'une des ressources les plus utilisées est le site SIEFAR. Celui-ci permet la « mise en ligne [...] de deux séries de dictionnaires : d'une part, d'anciens recueils de femmes illustres, déjà édités mais généralement bien oubliés ; d'autre part, un « ouvrage » collectif qui met en scène et en perspective les vies de grandes héroïnes du passé et celles de leurs plus humbles consœurs, les « pygmées » tombées dans l'oubli de l'Histoire ». En effet, pour ce

⁹ Hilarion de Coste, *Les Eloges et les vies des reynes, des princesses, et des dames illustres en pieté, en Courage & en Doctrine, qui ont fleury de nostre temps, & du temps de nos Peres. Avec l'explication de leurs Devises, Emblèmes, Hieroglyphes, Divisez en deux tomes et dediez à la Reyne Regente. Par F. Hilarion de Coste, Religieux de l'Ordre des Minimes de Saint François de Paule.* A Paris, chez Sébastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1647. 2 vol.

travail, la numérisation d'anciens recueils de femmes illustres est une ressource précieuse et permet une récolte et une analyse des notices biographiques aisées.

II. Les notices biographiques, un moyen de revalorisation des productions intellectuelles des femmes philosophes

Pour comprendre les différents enjeux de ce travail de recherche, il est important de rappeler le constat de départ et le postulat à l'origine du travail.

Tout au long de mon cursus universitaire, le constat fut le suivant : la présence des femmes philosophes dans les bibliographies des professeures et professeurs de philosophie en France est une exception. Entre Platon, Aristote, Descartes, Hume, Leibniz, Kant, Montaigne, Pascal, Foucault, rares sont les femmes qui arrivent à se faire une place dans les cours de philosophie. Ce constat est d'ailleurs identique dans le programme de philosophie pour le baccalauréat. En 2021, parmi les 83 autrices et auteurs au programme, seules 6 sont des femmes¹⁰.

Étudier la période moderne a pour but de savoir si cette absence est ancienne et constante ou progressive. Elle permet de s'interroger sur ses critères et ses justifications.

J'essaie de ne partir d'aucun *a priori*.

Tout d'abord, je ne sais pas par exemple s'il s'agit d'un phénomène d'invisibilité ou d'invisibilisation, ce qui n'est pas la même chose.

Dans son article « Philosophes et philosophesses. Pour une nouvelle histoire de la philosophie moderne (canons et corpus) », pour la revue *Dix-septième siècle*, Marie-Frédérique Pellegrin distingue l'invisibilité de l'invisibilisation.

On relève deux hypothèses présentées pour expliquer l'absence des femmes philosophes dans le corpus philosophique actuel et dans l'histoire de la philosophie plus largement.

¹⁰https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/15/9/spe238_annexe1_1159159.pdf

La première hypothèse est celle de l'invisibilité des femmes pour des raisons de qualité des productions.

« On ne connaît pas [ces femmes philosophes] parce que leur travail n'est pas digne d'intérêt. Pour que cette hypothèse tienne, il faudrait d'abord avoir lu ces autrices et produit un jugement critique sur elles. Ce n'est pas le cas puisque justement personne ne les connaît. On pourrait arguer que si on ignore leurs accomplissements, c'est précisément que le temps a joué son rôle de filtre en vue d'une éventuelle postérité et que toutes ces femmes sont restées dans les mailles du tamis. Mais les biais expliquant un passage à la postérité sont immenses. »

La seconde hypothèse est celle de l'invisibilisation de ces femmes, c'est-à-dire que leur absence est le résultat d'un phénomène systémique.

« [...] on ne connaît pas ces autrices parce qu'elles sont invisibilisées. Ce phénomène d'invisibilité se pose désormais d'une nouvelle manière qui relève proprement de l'histoire de la philosophie. C'est pour cette raison que ce phénomène intéresse les chercheuses et chercheurs actuels. Il convient de savoir en effet quand et comment s'opère cet effacement. Ces nombreuses femmes philosophes ont-elles toujours été invisibles ou le sont-elles devenues ? »

Par ailleurs, je ne sais pas non plus si cette absence tient à des problèmes d'identification des femmes philosophes : on les dénommera autrement mais elles sont bien présentes / ou / elles n'existent pas ou peu car le vocable philosophe et le vocable femme ne peuvent s'articuler.

Comme on l'a vu dans les exemples précédents : René Descartes est bien qualifié de philosophe, tandis que sa nièce est présentée à travers le prisme de ses relations sociales et de ses productions. L'absence de qualification en tant que philosophe peut mener à l'effacement progressif des productions au sein du corpus philosophique (les noms se perdent, il est plus difficile de les catégoriser et de les retrouver).

Il est certain en tout cas que des recueils de femmes philosophes existent à l'époque moderne et dans la mémoire des modernes.

Plusieurs travaux¹¹ ont montré que l'avènement de cette invisibilité correspond au XIXe. Le but de ce travail, à travers l'analyse des dictionnaires biographiques de toute la modernité est de

¹¹ L'Âge d'or de l'ordre masculin. La France, les femmes et le pouvoir, 1804-1860. Paris, CNRS édition, 2020
Elianne Viennot

déterminer si cela est vrai ou non. Quelle femme apparaît à quel moment ? Disparaît-elle des dictionnaires à un moment T ? A quel période historique correspond ce moment ? Certains dictionnaires sont-ils plus fournis que d'autres ? Cela correspond-il à un moment historique particulier ?

Les enjeux de ce travail sont donc pluriels.

Le premier est de comprendre l'évolution de la représentation des femmes dans l'histoire de la philosophie. En analysant leur présence dans les notices biographiques de plusieurs dictionnaires sur plusieurs siècles, l'objectif est de déterminer les raisons de leur absence dans le corpus philosophique actuel.

Le deuxième enjeu est de mettre en lumière les différents noms des femmes philosophes qui ont participé à la construction de la discipline Philosophie telle qu'on la connaît aujourd'hui, et de redonner toute leur importance aux questionnements philosophiques conduits par ces femmes. Ces réflexions nourrissent une philosophie dite « pratique », souvent initiées par les femmes et rarement considérées comme de la « vraie » philosophie : les relations humaines, l'égalité entre les sexes (car la question du genre n'est pas encore d'actualité pour nos consœurs des temps modernes), l'institution que représente le mariage ou encore l'amitié, comme c'est le cas pour Madame Thiroux d'Arconville que nous avons lu précédemment.

Cette réflexion autour de la construction de la discipline Philosophie est intrinsèquement liée à une critique du canon philosophique et de la hiérarchisation des thèmes philosophiques.

Le sens premier du terme « canon » est sacré, puisque c'est une règle, une loi décrétée par l'Église. Le second sens, laïc, et qui de ce fait, semble être celui que l'on donne à l'expression « canon philosophique » est une norme de goût. Cependant, Lisa Shapiro, dans son article *Canon, genre et historiographie*¹², explique que le « canon » de la Philosophie n'est sûrement pas autant détaché de la théologie qu'il n'en a l'air. En effet, « les figures religieuses canoniques et leurs œuvres ont une autorité incontestable en vertu de leur lien avec le divin, et dans la mesure où leur autorité est irréfutable, leurs vues sont considérées comme des vérités nécessaires. Les

¹² Shapiro, Lisa. « Canon, genre et historiographie », *Dix-septième siècle*, vol. 296, no. 3, 2022, pp. 417-433.

figures canoniques philosophiques séculières en sont venues à détenir une autorité similairement incontestable. Nos premiers philosophes canoniques modernes tirent leur autorité non pas d'un lien particulier avec le divin mais plutôt de leur connexion à la Raison [...]. Nous considérons que ces penseurs canoniques sont de grands esprits parce qu'ils offrent des réponses à un ensemble de questions philosophiques en métaphysique et en épistémologie qui continuent d'alimenter les discussions actuelles : l'ontologie de la substance et du mode, et donc la question qui consiste à se demander si ce qui existe est constitué de substances et, si tel est le cas, de quelle nature sont ces substances ; la nature de la causalité ; la nature de la représentation mentale et la façon dont nos idées peuvent nous permettre d'avoir une connaissance des choses. Il s'agit là de bonnes questions philosophiques, mais nous considérons ces questions comme des questions programmatiques dont « il faut nécessairement traiter ». Lisa Shapiro défend l'idée que « nous canonisons certains philosophes en en faisant des saints séculiers de la philosophie dans la mesure où nous supposons qu'ils offrent des réponses qui nous font progresser dans la résolution de questions jugées nécessaires. De plus, même si ces réponses sont erronées, le fait qu'elles proviennent de philosophes canonisés les fait paraître comme des étapes nécessaires dans notre parcours vers des réponses définitives. ».

Ce canon philosophique, composé d'hommes philosophes dont la production philosophique est peu discutable et discutée, repose sur l'idée que certaines questions philosophiques ont une valeur intellectuelle supérieure à d'autres. La métaphysique est une philosophie plus noble que la philosophie pratique. Les traités sur l'âme, sur l'existence ou sur la connaissance sont valorisés, supérieurement hiérarchisés, en dépit des traités sur le mariage ou sur l'éducation. De ce fait, la critique du canon philosophique est indissociable de la critique d'une philosophie plus noble qu'une autre. De même que la notion de « grands » ou de « petits » philosophes est désormais remise en question, du fait de sa subjectivité — les critères pour classer les grands philosophes des petits sont imprécis —¹³ ; la notion d'une philosophie plus distinguée, plus digne qu'une autre doit être questionnée¹⁴.

¹³ M-F. Pellegrin, « Être cartésienne », in D. Antoine-Mahut (Kolesnik) (dir.), *Être cartésien*, Lyon, ENS-Éditions, 2013, p. 365-384, voir précisément p. 365-366

¹⁴ Stephen Hetherington (éd.), *What Makes a Philosopher Great? Thirteen Arguments for Twelve Philosophers*, New York – Londres, Routledge, 2017

En effet, pour réintégrer les femmes philosophes au sein du canon philosophique, ou du moins, au sein des enseignements philosophiques, il faut pouvoir considérer leurs philosophies comme valeur égale aux philosophies habituellement étudiées.

Marie-Frédérique Pellegrin va plus loin : « Si d'ailleurs on retenait l'hypothèse statistiquement improbable que toutes les œuvres philosophiques féminines sont mineures, cela même n'expliquerait pas qu'on ne les étudie pas. L'histoire de la philosophie moderne fait droit à de nombreux types de *minores*. Une telle exclusion ne correspond donc pas aux pratiques habituelles des spécialistes de cette discipline. Les études très actives sur les petits ou sur les libertins érudits du XVII^e le montrent amplement. Si on fait des thèses sur Mersenne, on ne voit pas bien ce qui empêcherait d'en faire sur Élisabeth de Bohême. Et lorsqu'on s'intéresse à un « grand » auteur, il dialogue avec d'autres auteurs parfois « petits ». [...] De manière générale, l'opposition entre les grands et les petits est utile en histoire de la philosophie si elle permet de distinguer entre diffusion et influence ample ou étroite des autrices et auteurs. Elle reste cependant vulnérable au temps et aux idéologies. Toutes ces raisons cumulées montrent bien qu'il n'y a pas de justification sérieuse à l'exclusion des femmes philosophes des corpus modernes et que cette exclusion même contrevient aux pratiques éprouvées et rigoureuses de la discipline appelée histoire de la philosophie ».

Conclusion

Mon travail de recherche est un travail d'histoire de la philosophie, concentré sur la période de la modernité. Il est inédit, et ce à travers plusieurs aspects. D'une part, la recherche sur les femmes dans l'histoire de la philosophie est un travail récent, et est intrinsèquement lié à la volonté de légitimer la place des femmes philosophes. D'autre part, l'étude des notices biographiques est un prisme de recherche original, justifié par mon parcours universitaire et professionnel.

L'étude des notices biographiques dans la modernité participe au recensement des femmes philosophes et par la suite, de leurs travaux philosophiques. Ce travail est essentiel à la réintroduction des femmes philosophes et de leurs domaines de réflexion dans les programmes scolaires et universitaires, et s'inscrit dans une démarche globale, initiée par la philosophe Mary

Ellen Waithe. Cette dernière a débuté en 1987, pour la première fois, un travail patient de recensement des femmes philosophes dans l'histoire de la philosophie. Son travail a été publié en cinq volumes, de - 600 avant Jésus Christ à aujourd'hui. Depuis, cet objectif a gagné en popularité dans la recherche en histoire de la philosophie. Plusieurs associations – au sens de regroupement d'individus – ont rejoint ce travail, on peut ici de nouveau évoquer Siefar, ainsi que le *Project Vox*. Le premier site a pour objectif de mettre en lumière les femmes intellectuelles avant et pendant la modernité, tandis que le second est guidé par la volonté de reconstruire le canon philosophique.

Ce travail a pour intention de participer à redéfinition — voire, la destruction — du canon philosophique enseigné dans les universités françaises, afin, dans un premier temps de revisibiliser les femmes philosophes et dans un second temps, d'étudier les questions philosophiques dans leur pluralité.

Lina DAVY